



Paris, le 3 novembre 2005

MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE LIQUIDITE
AVEC EXANE BNP PARIBAS

A partir du 3 novembre 2005, la société NextRadioTV a confié à EXANE BNP PARIBAS l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l' A.F.E.I. reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les moyens mis à disposition de ce contrat et portés au crédit du compte de liquidité en date du 3 novembre 2005 sont :

- Une somme de 300 000 euros
- Titres NextRadioTV : Néant

12, rue d'Oradour-sur-Glane – 75015 Paris
Information financière : Marc Laufer
01 71 19 13 30 – fax : 01 71 19 11 90
comfi@nextradiotv.com

retrouvez nos avis financiers sur <http://www.nextradiotv.com>